

GUILLAUME D'AUVERGNE

ÉVÊQUE DE PARIS

1228-1249

PAR

Noël VALOIS

Licencié ès lettres et licencié en droit.

PREMIÈRE PARTIE

VIE DE GUILLAUME D'AUVERGNE.

I. — Guillaume d'Auvergne, chanoine de Paris et maître de l'Université.

II. — Elections faites par le chapitre de Paris après la mort de l'évêque Barthélemy. Sermons (inédits) prononcés à cette occasion par le chancelier. Guillaume d'Auvergne en appelle au Pape, et Grégoire IX le nomme évêque de Paris, de sa propre autorité, après l'avoir lui-même ordonné prêtre et consacré évêque (10 avril 1228). — Intervention des Souverains Pontifes dans les élections, d'après des documents inédits.

III. — Guillaume d'Auvergne se décharge sur son official de tout l'exercice de la juridiction contentieuse. Toutefois il prononce plusieurs sentences arbitrales au sujet des querelles de l'abbaye de Saint-Magloire et de l'église de Saint-Barthélemy, de l'abbaye de Prémontré et des prévôts de Saxe, de l'abbaye et des consuls de Figeac, etc. — Dans tous les procès d'hérétiques, il s'entoure des maîtres de l'Université.

IV. — La lutte qu'il entreprit contre la pluralité des béné-

fices, est d'autant plus remarquable, que les Conciles et les Papes commençaient à montrer moins de sévérité en cette matière.

V. — Il faut compter au nombre des églises ou maisons religieuses fondées par ses soins : le couvent des Filles-Dieu, les églises de Sainte-Catherine de la Couture et de Saint-Nicolas du Chardonnet, la chapelle de Saint-Gilles et de Saint-Loup, qui devint plus tard la paroisse Saint-Leu, etc.

VI. — A la suite d'un conflit, qui éclata, vers 1257, entre l'église de Paris et les officiers du Roi, le chapitre suspendit la célébration des offices. Guillaume d'Auvergne refusa de recourir aux censures canoniques, ce qui lui attira de sévères réprimandes de la part de Grégoire IX. Le conflit se termina, en 1248, à l'avantage du chapitre, grâce à la générosité de Saint-Louis, qui, pendant sa maladie, en décembre 1244, avait abandonné tous ses droits.

VII. — Guillaume d'Auvergne profita de la dispersion de l'Université (1229-1231) pour concéder aux frères Prêcheurs leur première chaire de Théologie. Accusé d'avoir poursuivi la ruine de l'école, il reçut de Grégoire IX une lettre de durs reproches, et fut sommé de se rendre avec Philippe de Grève auprès du Souverain Pontife, qui ouvrait alors une enquête sur les priviléges de l'Université. — Nouveau conflit en 1257.

VIII. — Missions données à Guillaume d'Auvergne par les Papes. — Il intervient dans les élections de Verdun (1224), Châlons (1240) et Reims (1241), fait maintenir Jacques de Basoches sur le siège de Soissons (1254), juge des procès entre clercs, défend les priviléges de l'église de Cologne (1246), réforme les abbayes de Saint-Symphorien de Beauvais (1224), de Sainte-Colombe (1225-1231), de Saint-Jean de Sens (1235), de Lagny (1233), les obédiences de Saint-Victor (1251), met fin à l'abus de la pluralité des bénéfices dans l'ordre de Cluny (1254), défend l'abbé de Prémontré contre ses religieux révoltés (1257), protège les frères Mineurs contre la jalouse du clergé, et surtout des moines de Vézelay (1255), fait enquête sur les vertus et les miracles de Jean de Montmirail (1256), etc.

IX. — Suite du même sujet. — Guillaume d'Auvergne est invité à venger l'archevêque de Lyon des mauvais traitements que lui a fait subir le comte de Champagne (1229). Lors de la querelle de l'archevêque de Rouen et de Blanche de Castille, il se montre peu disposé à frapper des censures canoniques les officiers de la Régente (1233). Il intervient dans les querelles de l'évêque de Tréguier et des seigneurs bretons (1234), de l'église et du comte de Chartres (1238), du comte de Blois et de l'abbaye de Marmoutier (1246). Il juge un procès intenté par les gens de Provins contre l'archevêque de Sens (1246). Il est chargé de négocier la paix entre les rois de France et d'Angleterre (1233 et 1234), de faire délivrer au Pape les revenus des clercs romains non résidant (1254), d'empêcher S. Louis de faire la guerre au comte de Champagne (1256), d'adresser des remontrances au Roi au sujet de l'administration du Languedoc (1238 et 1246), d'indiquer à Blanche de Castille le moyen de secourir l'Empire d'Orient, de recueillir et d'employer l'argent des subsides (1247), etc.

X. — Suite du même sujet. — Grégoire IX charge Guillaume d'Auvergne de faire enquête sur les erreurs du Talmud, et d'expédier, au moment opportun, en France, Angleterre, Aragon, Navarre, Castille, Léon et Portugal, l'ordre de faire saisir tous les exemplaires de cet ouvrage (1239). Le 24 et le 25 juin 1240, Guillaume d'Auvergne assiste, avec le Roi et la Reine, à une solennelle discussion entre les rabbins et Nicolas de la Rochelle. Il est au nombre des juges qui condamnent les livres juifs à périr dans les flammes (1242). Cependant les Juifs s'efforcent de flétrir le Pape, et vont, au dire de Cantinpré, jusqu'à corrompre un archevêque, qui n'est pas Gautier Cornut, comme on l'a soutenu, mais Eudes Clément. En 1248, Guillaume d'Auvergne condamne encore une fois le Talmud. — L'ouvrage intitulé *Excerpta Talmudica* (*Bibl. Nat. ms. lat. 16558*) est composé de 1248 à 1255, par ordre du légat Eudes de Châteauroux.

XI. — Derniers services rendus aux Papes par Guillaume d'Auvergne. Faveurs que lui accordent Grégoire IX et Inno-

cent IV pour récompenser son dévouement et sa saine doctrine.

XII. — Guillaume d'Auvergne à la cour de S. Louis. — Ses rapports avec Blanche de Castille, S. Louis, la reine Marguerite, Mathieu de Montmorency, Jean de Beaumont. Le poète Nicolas de Braye. — Guillaume meurt le 30 mars (?) 1249. Sa sépulture, son testament.

DEUXIÈME PARTIE

OUVRAGES DE GUILLAUME D'AUVERGNE.

I. — Editions et manuscrits.

Aux onze traités que l'on attribue généralement à Guillaume d'Auvergne, il faut en ajouter onze autres, non moins authentiques, que n'ont point connus les auteurs de l'Histoire littéraire. Ce sont :

- 1^o le *De Claustro Animæ* (Édition très-rare. Ms. de Paris) ;
- 2^o le *De Passione Domini* (Édition d'une extrême rareté. Ms. de Paris) ;
- 3^o le *De Faciebus Mundi* (Inédit. MSS. d'Oxford) ;
- 4^o le *Commentaire sur le Cantique des Cantiques* (Inédit. Ms. de Chartres) ;
- 5^o le *Commentaire sur l'Ecclésiaste* (Inédit. Ms. de Chartres) ;
- 6^o le *Commentaire sur les Proverbes de Salomon* (Inédit. Ms. de Chartres) ;
- 7^o le *De missa* (Inédit. Ms. de Paris) ;
- 8^o le *De gratia* (Inédit. Ms. d'Oxford et de Londres) ;
- 9^o le *De Laudibus Patientiæ* (Inédit. Ms. de Troyes) ;
- 10^o le *De Bono et Malo* (Inédit. Ms. d'Oxford) ;
- 11^o le *De Paupertate Spirituali* (Inédit. Ms. d'Oxford).

Liste des sermons inédits de Guillaume (au nombre de 530 environ).

Autres ouvrages d'une authenticité douteuse.

Ouvrages apocryphes. — Le traité inédit *Contre les exemptions* des Réguliers, qu'on a attribué à Guillaume d'Auvergne et

à Guillaume de Saint-Amour, est l'œuvre de Guillaume Beaufet. Analyse de cet ouvrage d'après les manuscrits d'Oxford (*Merton College*, 50, et *Corpus Christi College*, 231).

II. — Plusieurs des traités de Guillaume d'Auvergne étaient destinés à former une vaste Somme, dont le plan était emprunté au Maître des sentences.

III. — Les sermons de Guillaume d'Auvergne aux points de vue du fond et de la forme. — Sermon (inédit) « *de la douce Vierge Marie* », composé, en langue vulgaire, par Guillaume d'Auvergne et Philippe de Grève. — Analyses du *De Collatione Beneficiorum*, du *De Moribus*, du *De Paupertate spirituali* (d'après le Ms. d'Oxford, *Balliol College*, 287), des commentaires de l'Écriture (d'après les MSS. de Chartres, 550, et de Paris, 14 532, fonds lat.), du *De Claustro Animæ* (d'après le Ms. de Paris, 15 988, fonds lat.). — Ce que Guillaume d'Auvergne doit à l'école de Saint-Victor.

IV. — Dans son traité inédit *De Faciebus Mundi* (Oxford, Bodl. ms. n°281), Guillaume d'Auvergne enseigne l'art de la comparaison, fournit aux prédicateurs des listes interminables de métaphores, et prépare l'avènement de la routine qui régna dans la chaire au XIV^e siècle.

V. — Examen de la doctrine philosophique de Guillaume. — Il n'était ni nominaliste ni réaliste, ni même conceptualiste, mais platonicien modéré : il répondait à la question des Universaux comme le fit plus tard S. Thomas d'Aquin.

VI. — Suite du même sujet. — Il connaissait déjà le problème de l'Individuation. Sa solution s'éloignait également de celles d'Averroès, d'Ibn Gebihrol et de S. Thomas d'Aquin.

VII. — Suite du même sujet. — Ontologiste convaincu, il croyait que la connaissance des premiers principes était le résultat d'une vision divine, et il attribuait à la même cause les révélations des Prophètes, des Saints, et même des devins.

VIII. — Suite du même sujet. — Spiritualité de l'âme humaine et de l'âme des bêtes. — Animisme. — Facultés de l'âme.

Théorie de la Connaissance. — Union de l'âme et du corps. — Origine et immortalité de l'âme.

IX. — Description de l'Univers sensible. — Éléments. Méteores. Mouvements des cieux. Opinion de Guillaume sur l'âme du monde.

X. — Il se montre beaucoup plus sévère pour l'Astrologie qu'aucun des docteurs du treizième siècle. Il ne cesse de combattre la magie et les superstitions.

XI. — Liste des auteurs grecs, latins, juifs ou arabes cités dans les ouvrages de Guillaume d'Auvergne.

XII. — Jugements portés sur lui par ses contemporains et par la postérité. Son influence. Traductions de deux de ses traités. Il passe au quinzième siècle pour un chercheur de la pierre philosophale.

CATALOGUE DES ACTES DE GUILLAUME D'AUVERGNE.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Chaque élève publiera les positions de sa thèse isolément et sous sa responsabilité personnelle.

(*Règlement du 10 janvier 1860, art. 7*).